



COMMUNIQUÉ

Vote solennel sur le Projet de loi constitutionnelle à l'Assemblée nationale. Paris, le 3 juin 2008

VICHY - Abstention des « Députés Radicaux de Gauche et Divers gauche », apparentés au groupe Socialiste, Radical, Citoyen et divers gauche (SRC)

Dix Députés sur les onze du groupe des « Radicaux de gauche et divers gauche », entité constituée au sein du groupe SRC, se sont abstenus mardi 3 juin 2008, en première lecture, à l'occasion du vote solennel sur le projet de loi constitutionnelle relatif à la « Modernisation des Institutions de la Ve République ».

A l'issue de l'examen des articles et des amendements, les « Députés Radicaux de gauche et divers gauche » se sont livrés à une analyse précise et détaillée du texte. Ils ont reconnu des avancées non négligeables par rapport à la rédaction initiale issue du Conseil des Ministres, même s'ils considèrent qu'à ce stade de la navette parlementaire cette réforme constitutionnelle de grande ampleur demeure perfectible en de nombreux domaines.

Ces Députés ont convenu que ce texte allait dans le bon sens et qu'il constituait un réel progrès, notamment en matière de droits du Parlement et de l'opposition ou encore en ce qui concerne la démocratie citoyenne (référendum d'initiative populaire). Toutefois, ils estiment que le texte aujourd'hui adoptée par l'Assemblée nationale doit encore faire l'objet d'améliorations sensibles. Ils regrettent notamment que certaines de leurs propositions et autres amendements n'aient pu trouver en première lecture un écho favorable de la part de la majorité : vote et éligibilité des étrangers aux élections locales, instauration d'un scrutin mixte aux élections législatives ou bien encore référence aux principes reconnus par les lois de la République (et donc à la loi de 1905) pour mieux définir le principe de laïcité dans la Constitution

Et c'est dans cet état d'esprit exigeant et constructif qu'ils aborderont la poursuite des travaux parlementaires jusqu'au Congrès de Versailles.

Liste des « Députés Radicaux de gauche et divers gauche » qui se sont abstenus : Gérard CHARASSE, Paul GIACOBBI, Annick GIRARDIN, Joël GIRAUD, Dominique ORLIAC, Sylvia PINEL, Chantal ROBIN-RODRIGO, Chantal BERTHÉLOT, Albert LIKUVALU et Jeanny MARC../.

- 1 / 2 -

GÉRARD CHARASSE, DÉPUTÉ DE L'ALLIER

PERMANENCE EN RÉGION : 72, RUE DE PARIS - 03200 VICHY - TÉLÉPHONE : 04.70.97.14.50 - TÉLÉCOPIE : 04.70.97.00.26
ASSEMBLÉE NATIONALE : 126, RUE DE L'UNIVERSITÉ - 75335 PARIS CEDEX 07 SP - TÉLÉPHONE : 01.40.63.71.44 - TÉLÉCOPIE : 01.40.63.97.93
SITES INTERNET : [HTTP://WWW.CHARASSE.NET](http://www.charasse.net) & [HTTP://WWW.ASSEMBLEE-NATIONALE.FR](http://www.assemblee-nationale.fr) - EMAIL : CPOMMERAY@WANADOO.FR

Pièces jointes :
Diffusion :

6 juin 2008 - 9:55 - Contact : Christophe Pommeray - ☎ : 06.08.53.10.26

- 2 / 2 -

GÉRARD CHARASSE, DÉPUTÉ DE L'ALLIER

PERMANENCE EN RÉGION : 72, RUE DE PARIS - 03200 VICHY - TÉLÉPHONE : 04.70.97.14.50 - TÉLÉCOPIE : 04.70.97.00.26
ASSEMBLÉE NATIONALE : 126, RUE DE L'UNIVERSITÉ - 75335 PARIS CEDEX 07 SP - TÉLÉPHONE : 01.40.63.71.44 - TÉLÉCOPIE : 01.40.63.97.93
SITES INTERNET : [HTTP://WWW.CHARASSE.NET](http://www.charasse.net) & [HTTP://WWW.ASSEMBLEE-NATIONALE.FR](http://www.assemblee-nationale.fr) - EMAIL : CPOMMERAY@WANADOO.FR